

OUVERTURE DE LA SEANCE du 11 MARS 2014 A 18 HEURES 30
M. LE PRESIDENT PROCEDE A L'APPEL DES MEMBRES
LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PEUT VALABLEMENT
DELIBERER.

Etaient Présents Mesdames et Messieurs dont les noms suivent :

Yves FOURNIER, Marc FOURNIER, Michel BOUTIN, Béatrice TRUTAT, Daniel GUILLOCHON, Philippe MARTEAU, Philippe PROT, Christian SAUVAGE, Nelly FANDARD-SCHMITE, Sabine COLLIN, Gabriel PETIT, Henri KERZREHO, Pascal CROSIER, Roger BRUGGEMAN, Florence FEVRE, Eric CERCEAU, Rosario ANNOVAZZI, Roland FRELIN, Jannick DERA EVE, Gisèle SILO, Olivier ROGER, Gérard DUPUIS, Roland BROQUET.

Absent(s) excusé(s) :

Antoine GUEBEN, Gilbert BONNETERRE, Hugues MARTEAU

Etaient présents, sans pouvoir, les suppléants suivants :

Pascal GUYON, Alain DROUET, Claude MAUCLAIR, Claude DUCARD, Jean-Marie ROLLO

Délibération n°2014/01 : Crédit bail du 26 et 27 juin 2006 avec l'entreprise Saulas - levée d'option d'achat

Suite à l'expiration du crédit-bail le 1^{er} décembre 2014, signé avec l'entreprise SAULAS le 26-27/06/2006, Monsieur GESP, Président de l'entreprise SAULAS, souhaite lever l'option d'achat prévue à l'article 18 de cet acte notarié.

Le Président propose à l'assemblée la levée d'option d'achat au profit de l'entreprise SAULAS.

Délibération n°2014/02 : Participation achat d'un bac de 120 litres

Suite à la dégradation d'un bac à ordures ménagères appartenant à Monsieur DEPIN 2 rue Ter de Vauquois 10160 AIX EN OTHE, la Communauté de Communes a procédé à l'achat d'un nouveau bac homologué et fixe une participation de Monsieur DEPIN à hauteur de 15 €.

Délibération n°2014/03 : Approbation du compte de gestion du receveur - CDCPOA exercice 2013.

Le conseil communauté approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de Monsieur TOUMANOFF-KOSTINSKY pour l'année 2013.

Délibération n°2014/04 : Approbation du compte administratif C.D.C.P.O.A. - exercice 2013.

Le conseil de communauté approuve, à l'unanimité, le C.A. 2013, présentant un résultat d'exercice

- en section de fonctionnement en excédent de : + 210 688,55 €
- en section d'investissement en excédent de : + 822 261,95 €

Délibération n°2014/05 : C.D.C.P.O.A. - affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2013.

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement au résultat de clôture de l'exercice 2013 de **1 191 652,00 €**, l'assemblée délibérante décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A - Solde d'exécution d'investissement 2013

- Recette 001 (excédent de financement) : 822 261,95 €

B - Solde des restes à réaliser :

Investissement (besoin de financement) : 268 000,00 €

C - Besoin de financement (A+B) :	268 000,00 €
D - Résultat de Fonctionnement 2013 :	
- Résultat de l'exercice :	+ 210 688,55 €
- Résultat antérieur reporté :	+ 980 963,45 €
- RESULTAT A AFFECTER :	+ 1 191 652,00 €
E - Affectation :	
- Affectation en réserve (R1068) :	+ 268 000,00 €
- Report en fonctionnement (R002) :	+ 923 652,00 €

Délibération n°2014/06 : S.P.R.A.D. Approbation du compte de gestion du receveur - exercice 2013.

Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du S.P.R.A.D. de Monsieur TOUMANOFF-KOSTINSKY pour l'année 2013.

Délibération n°2014/07 : S.P.R.A.D. Approbation du compte administratif - Exercice 2013.

Le conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, le C.A. 2013, présentant un résultat d'exercice :

- en section de fonctionnement en déficit de : - 53,51 €

Délibération n°2014/08 : S.P.R.A.D. Affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2013.

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement au résultat de clôture de l'exercice 2013 de **8 820,65 €**, l'assemblée délibérante décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A - Solde d'exécution d'investissement 2013	
- Déficit 001 :	0,00 €
B - Besoin de financement :	0,00 €
C - Résultat de Fonctionnement 2012	
- Résultat de l'exercice :	- 53,51 €
- Résultat antérieur reporté :	+ 8 874,16 €
- RESULTAT A AFFECTER :	+ 8 820,65 €
D - Affectation :	
- Report en fonctionnement (R002) :	+ 8 820,65 €

Délibération n°2014/09 : Z.A.E. Vulaines approbation du compte de gestion du receveur - exercice 2013.

Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de la Z.A.E. de Vulaines de Monsieur TOUMANOFF-KOSTINSKY, receveur pour l'année 2013.

Délibération n°2014/10 : Approbation du compte administratif Z.A.E. de Vulaines - exercice 2013.

L'assemblée délibérante approuve, à l'unanimité, le C.A. 2013, présentant un résultat d'exercice :

- en section de fonctionnement en excédent de : + 2 882,93 €
- en section d'investissement en excédent de : + 487 510,00 €

Délibération n°2014/11 : Z.A.E Vulaines Affectation du résultat de fonctionnement - exercice 2013.

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement au résultat de clôture de l'exercice 2013 de **0 €**, l'assemblée délibérante décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

400 L	175	7 788	9 345	3 894	50%	1 269	16,29%	2 625	33,71%	28,09%
570 L	25	1 338	1 605	669	50%	219	16,36%	450	33,64%	28,04%
820 L	18	1 125	1 350	563	50%	185	16,40%	378	33,60%	28,00%
Total	218	10 250	12 300	5 125		1 672		3 453		

Ce programme comprend également un volet communication :

Type d'action	Budget prévisionnel en € H.T.	ADEME		CdC Pays Othe Aixois	Taux CdC Pays Othe Aixois (du montant global HT)
		Aide ADEME	Taux ADEME (du montant global HT)	Aide CdC Pays Othe Aixois	
Dépliants (3700 exemplaires)	285,00	142,50	50%	142,50	50%
Affiches (60 exemplaires)	236,00	118,00	50%	118,00	50%
Animation de réunion (8 réunions à 250 € HT)	2 000,00	1 000,00	50%	1 000,00	50%
TOTAL	2 521,00	1 260,50		1 260,50	

L'assemblée délibérante autorise la dotation en composteur des habitants volontaires moyennant une participation financière de 15 € pour un composteur de 400 L, 18 € pour un composteur de 570 L et 21 € pour un composteur de 820 L.